...que-épave des Roux, qui coûta la vie au lieutenant Marchand et au maréchal des logis Hivert.

M. le Ministre de la Guerre a donné lecture d'une dépêche du général Baillod qui vient de terminer son inspection des colonnes qui opèrent sur la rive droite de la Moulouya. L'état sanitaire et le moral des troupes sont excellents.

Le prochain conseil des ministres aura lieu mercredi à l'Elysée. Les ministres se réuniront probablement la veille, sous la présidence de M. Monis.

A l'issue du Conseil, M. Monis a reçu M. Dumont, ministre des Travaux publics, et M. Bonneur, ministre du Travail.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Discours du nouveau président, M. Félix Roussel. — Il faut rendre Paris propre

Paris, 3 juin. — Dans le discours d'usage qu'il a prononcé en ouvrant la séance, le nouveau président, M. Félix Roussel, a passé une revue très complète des questions pendantes à l'Hôtel de Ville et qu'il importe de résoudre rapidement.

En premier lieu, M. Félix Roussel place la construction d'un Palais des Expositions, qui « exige une décision, non pas prochaine, mais immédiate » ; et il espère qu'en retour le Parlement ne différera pas davantage le vote de l'emprunt du gaz, de l'emprunt du réseau complémentaire du Métropolitain et de la modification de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Le président a parlé également de la suppression de l'enceinte fortifiée, qui rentre « dans la catégorie des affaires urgentes. De longues négociations l'ont préparée ; il reste à les faire aboutir. A la place du rempart condamné à disparaître, nous entrevoyons une verte ceinture de parcs, de pelouses, de terrains de jeux ».

Enfin, M. Félix Roussel a parlé, en excellents termes, de la saleté de Paris et des dangers que présente l'accroissement de la circulation.

Faisons, a-t-il dit, une guerre sans merci aux fumées, à la poussière, à la boue, aux immondices, aux prospectus, qui déshonorent nos voies publiques. Nous avons réorganisé le service du nettoiement et affecté des crédits importants au matériel nouveau qui devra l'assurer d'une façon parfaite. Un concours va s'ouvrir à cet effet. Ne tournons plus en parlottes, en enquêtes et en rapports, et prenons des décisions définitives. Plaçons enfin que nos ingénieurs partagent notre ferme volonté de mettre fin à l'état actuel.

Quant à la circulation des piétons et des véhicules des mesures immédiates s'imposent aussi. Le nombre croissant des voitures automobiles leur allure excessive, multiplient les accidents de la rue. A certaines heures, la traversée des grandes voies devient impraticable. Je ne veux pas insister sur les fumées et les odeurs qui désespèrent nos plus élégantes promenades. Serait-il vrai que tout cela fût sans remède et qu'il fallût nous résigner à ne plus connaître l'aimable Paris de jadis? Pour ma part, je me refuse à le croire et je suis sûr que vous serez de mon avis. Je reconnais que des efforts louables ont été faits pour améliorer, à certains égards, une situation que toute le monde déplore. Je n'ignore pas les difficultés du problème; mais, dans ces difficultés même, je ne vois qu'une raison de plus pour persévérer et vouloir avec plus d'énergie.

Puissent les paroles de M. Félix Roussel être mises en pratique par le conseil municipal et par l'administration!

Pour l'aviation

Sur proposition de M. Rolagilia, le bureau adresse à M. Védrines, et à l'enseigne de vaisseau Conneau, vainqueurs des courses d'aviation de Madrid et de Rome, les félicitations de la Ville de Paris.

MM. Alpy et Massard voudraient qu'un concours fût ouvert pour rechercher les moyens de prévenir les chutes des appareils de navigation aérienne. Ce concours serait doté de 50.000 fr. de prix. Renvoyé à la première commission.

M. Brunet fait accorder une subvention de 10.000 francs au Comité des régates internationales de Paris. M. Quentin-Bauchart obtient une subvention pour le monument de Henri de Bornier, et M. Louis Rollin, pour le monument de Guillaume Dubuffe. Avis favorable, sur le rapport de M. Caron, est donné à la reconnaissance d'utilité publique de la Société des Amis de l'Ecole polytechnique.

La Société de l'Institut de paléontologie humaine, que veut fonder le prince de Monaco, voudrait obtenir l'aliénation à l'amiable de quatre lots de terrain du Marché aux chevaux. Sur observation de MM. Grébauval et Marcel Habert qui indiquent que l'adjudication est de règle, l'affaire est renvoyée pour une nouvelle étude.

ACTUALITE

Le Cabinet Noir

A PROPOS DES TABLES D'ÉCOUTE AUX TÉLÉPHONES

Hier, l'Administration des Téléphones a mis en service un nouvel appareil que l'on appelle la « table d'écoute » ; cet appareil a été inauguré au bureau central de Gutenberg, c'est-à-dire dans la série des numéros téléphoniques qui commencent par 100. La table d'écoute est, paraît-il, un moyen destiné à faire contrôler les demoiselles du téléphone par leurs surveillantes, qui s'assureront ainsi que les communications sont données régulièrement, poliment, obligeamment; alors que naguère le rôle de la surveillante était purement platonique, puisqu'elle ne pouvait constater le mal que quand il était fait.

Il est bien entendu, d'après les dires mêmes de l'Administration des Téléphones, que l'appareil en question n'est destiné qu'à améliorer le service; semblable au calife Haroun-al-Raschid, qui se promenait incognito à travers les rues de Bagdad, l'Administration veut s'assurer que les clients sont contents, n'ont aucune difficulté avec les demoiselles du téléphone (où le soir avec les employés masculins) et que la plus irréprochable courtoisie règne dans les rapports avec le public.

Oui, mais... en face de cette bonne volonté évidente de l'administration, vous n'empêcherez pas le modeste abonné, le payant ingénu, non point d'émettre quelque doute, mais de se laisser aller à quelque sentiment alarmiste. Et voici comment : Ne croyez-vous pas que la « table d'écoute » ne soit destinée à protéger, à défendre les abonnés du téléphone et, au besoin, à épier leurs conversations, à les transmettre à « Qui-de-droit », en les travestissant dans certains buts faciles à comprendre? Bref, la « table d'écoute » serait à la fois un perfectionnement mécanique... et politique, quelque chose comme le cabinet noir du téléphone.

* *

Le cabinet noir! Voilà un mot qui évoque du mystère, des machinations, du roman policier. Interrogez un fonctionnaire supérieur de la poste; il vous répondra qu'il y a belle lurette que le cabinet noir n'existe plus et même qu'il n'a jamais existé. L'institution a fonctionné, hélas! de tout temps.

Lorsque le roi Louis XV accorda en 1760 à M. Piarron de Chamousset l'autorisation d'établir la poste dans Paris, il se réserva le droit souverain de pénétrer le secret des lettres. Tous les matins, pour le plus grand bien du secret des affaires de la politique étrangère et de la sûreté de l'Etat, l'intendant des postes Jannel régalait le Roi avec les résumés, copiés la nuit même, des lettres confiées à la poste. Mais il s'aperçut bientôt que les secrets d'Etat étaient rares dans les lettres; il trouva par contre une source de distractions journalières dans le récit des intrigues de la Cour et de la ville, et il étonnait les courtisans par la quantité de petites histoires qu'il pouvait leur conter chaque matin.

Le moyen dont se servait la poste d'alors pour intercepter les lettres était très simple: on inscrivait dans les bureaux de poste les noms des destinataires, comme s'ils avaient changé d'adresse; vingt-deux employés recueillaient ainsi la correspondance et la portaient chaque nuit à l'adresse particulière de Jannel. Là, l'intendant des postes avait tout un outillage spécial pour les décacheter. Quand elles étaient simplement cachetées avec de la colle, un simple gobelet d'eau chaude suffisait pour les ouvrir. Quand elles étaient fermées à la cire, l'opération était plus compliquée : Jannel passait sous le cachet une tige de fer chauffée à l'eau bouillante; la même tige servait du reste pour refermer les lettres. Quand la lettre était munie d'un cachet avec du relief, on en prenait empreinte par le moyen d'un composé de mercure, et l'empreinte servait de nouveau pour faire le cachet. Le lendemain matin, les vingt-deux employés cités plus haut allaient eux-mêmes à domicile porter les lettres aux destinataires de marque.

* *

Aujourd'hui, allez au siège de l'administration centrale, rue de Grenelle, vous ne trouverez pas de cabinet noir; l'institution du cabinet noir a changé de nom; elle est désignée sous l'euphémisme de secret de : « Service officiel ». Mieux encore : certains sous-secrétaires d'Etat suppriment le « service officiel » et le remplacent par... des employés du cabinet du « patron », à qui sont transmis tous les télégrammes suspects, tous ceux qui intéressent ou paraissent intéresser la sûreté de l'Etat.

Il s'est même produit à ce propos, il n'y a pas très longtemps, une « gaffe », qui est demeurée légendaire dans les bureaux de la rue de Grenelle. Un sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes avait adressé à un fonctionnaire de province une dépêche qui parut suspecte à un employé zélé. L'employé zélé la renvoya au service officiel. Le ministre, ou plutôt le sous-ministre, refit la même dépêche, la fit remettre pour être transmise une seconde fois. Quelle ne fut pas sa surprise quand on la lui rapporta une seconde fois interceptée! Ce petit jeu aurait pu continuer longtemps.

* *

Voilà pour le cabinet noir du télégraphe. Quant à la poste, on peut dire qu'il n'y a pas de cabinet noir... quoiqu'il y en ait un. Pour parler sérieusement, le cabinet noir a été supprimé en fait, parce que trop de personnes intéressées à savoir ce qui s'y passe auraient vite fait d'en divulguer les arcanes; et puis, aujourd'hui, à cause de l'énorme diffusion de la correspondance, il y aurait trop d'ordres à donner aux postiers, aux facteurs, pour intercepter nos lettres.

Mais quand un préfet, un procureur de la République, ou même un simple commissaire de police espèrent trouver dans une lettre adressée à un particulier le renseignement qu'ils ont rêvé, ils remettent au facteur une commission rogatoire aux termes de laquelle les lettres du destinataire doivent être livrées à tel ou tel personnage. Cette commission rogatoire est absolument fictive; elle émane de l'arbitraire le plus absolu. Cela se comprend presque, car la rapidité des communications est vertigineuse en comparaison de la lenteur qu'il faut pour mettre en mouvement le parquet et en obtenir une commission rogatoire. Aussi, entre ces deux institutions, si u faites pour marcher de pair, on va au plus pressé, et on se passe de commission rogatoire. En cas de besoin, on « postdate » la formule, et le tour est joué. C'est le cabinet noir sous une autre forme, et voilà tout.

Souhaitons qu'au téléphone la table d'écoute ne serve pas à surveiller nos conversations; mais, en attendant, soyons discrets dans nos communications, et évitons d'éveiller l'attention des écouteurs. Grâce à cette précaution, la table d'écoute pourra rester un instrument purement administratif. — L. G...

INFORMATIONS

Le nouveau chef de musique de la Garde Républicaine

Paris, 3 juin. — M. Balay, chef de musique au 72e d'infanterie, qui a obtenu le n° 1 au concours pour l'emploi de chef de musique de la Garde Républicaine, est nommé chef de musique à la dite légion.

Les rapports russe-allemands

Berlin, 3 juin. — M. Sasonoff, ministre des affaires étrangères de Russie, est parti pour Baden-Baden, où il aura différentes entrevues avec le chancelier allemand. Il se rendra ensuite à Paris et à Londres, puis fera un assez long séjour en Suisse.

L'affaire Hamon

Paris, 3 juin. — M. Drioux a confronté Hamon avec son successeur, M. Bizot. Ce dernier a déclaré que l'examen de la comptabilité a établi un déficit de 16.000 francs seulement.

La délimitation de la Champagne

Paris, 3 juin. — Le Conseil d'Etat a discuté samedi après-midi le rapport de M. Blanc, sur la délimitation de la Champagne.

Dès que la haute assemblée aura fait connaître son avis, le président le fera parvenir au président du Conseil qui s'est réservé le soin d'en faire la communication.

Un monôme mouvementé

Paris, 3 juin. — Cet après-midi, un monôme composé des candidats à Polytechnique, s'est rendu boulevard Raspail, devant l'hôtel de la « Démocratie ». Une manifestation s'est organisée et des cris ont été proférés contre M. Marc Sangnier, directeur du journal « La Démocratie ». Des employés du journal sont descendus dans la rue et en sont venus aux mains avec les manifestants. Les gardiens de la paix ont dispersé le monôme.

L'élection présidentielle au Mexique

Mexico, 3 juin. — Les électeurs présidentiels seront élus le 1er octobre, à raison de six électeurs par Etat. L'élection du successeur du président Diaz aura lieu le 15 octobre.

Mort du général Audry

Marseille, 3 juin. — Le général Audry, commandant le 15e corps d'armée, est mort subitement samedi après-midi, d'une hémorragie cérébrale. Né en 1850, en Seine-et-Oise, le général Audry était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait commandé la 4e brigade à St-Omer, et accompli les fonctions de gouverneur de Verdun, avant d'être appelé au commandement du 15e corps.

La constitution grecque

Athènes, 3 juin. — La Chambre des députés, dans une séance de nuit qui a duré jusqu'à trois heures du matin, a achevé la révision de la Constitution.

L'Alsace-Lorraine

Quelques aveux allemands. — Un important article d'un journal officieux

Berlin, 3 juin. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie, sous le titre de « Quarante ans pays d'Empire », de longues considérations d'un « Allemand du Sud », auxquelles le caractère officieux du journal donne un intérêt tout particulier.

Après avoir rappelé les nécessités militaires et géographiques qui avaient poussé Bismarck à la « réacquisition » de l'Alsace-Lorraine, et les déceptions dans son œuvre d'annexion, l'auteur estime que les difficultés qui surgirent vinrent de ce qu'on avait fait trop peu de cas des deux siècles pendant lesquels l'Alsace-Lorraine avait été séparée de l'Allemagne.

Du mélange des sangs germains et gaulois s'était formée une Alsace-Lorraine parente et différente des deux peuples, aimée et désirée par les deux. Le sentiment national allemand primitif n'apparut à nouveau pour la première fois qu'à l'entrée du vainqueur dans ce pays, dont il rompit par la force des relations devenues chères et consolidées en grande partie par des liens familiaux. Il fallait un long et persévérant travail pour conquérir la confiance de la population. Ce travail fut mal poursuivi, d'où les difficultés actuelles.

« A ces œillades vers la France, continue le journal berlinois, on ôtera leur charme le plus grand si l'on fait disparaître le sentiment que le pays d'Empire a d'être traité en peuple de second ordre, par un brutal contraste avec les flatteries françaises. »

Le journal espère que la Constitution accordée à l'Alsace-Lorraine aura de bons résultats. « En tous cas, dit-il en terminant, la semence est jetée dans le sillon du pays d'Empire, le grain est beau, le sol est fertile; le génie protecteur du peuple allemand l'aidera dans l'œuvre entreprise. »

Les Grèves

A PARIS

Les chauffeurs de taxi cessent à nouveau le travail. - Les arrestations

Paris, 3 juin. — La grève des chauffeurs d'auto-taxis, décrétée hier soir, on le sait, à la Bourse du Travail, est générale. Dans les différentes maisons, pas une voiture n'est sortie. En effet, d'après un communiqué officiel, sur 6.174 voitures que renferment les vingt dépôts de Paris, 46 véhicules seulement sont sortis.

Ces deux grèves successives de chauffeurs, suivies peut-être de grèves plus importantes, ont causé à l'industrie de louage d'auto-taxis un très gros préjudice.

Deux directeurs de garage ont déclaré qu'ils avaient l'intention de fermer leur maison et leur matériel et de le remplacer par des autos de grande remise.

Trois chauffeurs arrêtés

Trois chauffeurs de taxi-auto, en grève, ont été arrêtés ce matin, place de l'Etoile, sur la plainte de propriétaires de voitures automobiles dont ils coupaient volontairement la marche, pour les empêcher de circuler.

Un meeting

Les chauffeurs ont tenu, samedi après-midi, un meeting, au cours duquel ils ont décidé de reprendre le travail, mais d'employer d'autres moyens pour obtenir satisfaction, en refusant par exemple d'acquitter à l'octroi les taxes sur l'essence.

La grève des trams Nord

Paris, 3 juin. — Le personnel des trams Nord a tenu, de deux heures à quatre heures ce matin, un grand meeting à l'issue duquel les assistants ont voté la grève générale et ont décidé qu'aucune voiture ne devrait sortir aujourd'hui ni les jours suivants jusqu'à complète satisfaction, et que la chasse aux renards serait organisée avec la plus grande sévérité.

Malgré cette décision, la plupart des lignes de trams ont continué à fonctionner ce matin dans la banlieue. Il est vrai qu'il y a les cinq sixièmes du personnel nettement hostile à la grève.

Les incidents. — Le sabotage

Des incidents se sont produits, qui ont nécessité, à la requête de la municipalité, l'intervention de la gendarmerie.

Une arrestation a été opérée.

Dans une réunion tenue après ces incidents, les grévistes se sont faits forts d'arrêter la circulation des tramways s'ils n'obtenaient pas les satisfactions qu'ils réclament.

Route de Gouesse, des terrassiers ont lapidés les voitures et les employés qui s'apprêtaient à partir. Deux compagnies du 101e de ligne arrivant, les terrassiers se mirent à déboulonner les rails et à couper les trolleys. Ils ne purent toutefois pénétrer dans un dépôt. L'arrivée de deux escadrons de cuirassiers les dispersa.

"Le Coin du Broutteux"

LES SALUATES

Si l'monte est drôle ch'est ben pa les gins! L'aute jour j'étos vin l'tram-uway, v'la que j'vos muchi in Monsi que j'connos d'vue. Metousse, que j'dis in mi même; y fait joliment d'z'ia d'blanc fer!

Le v'la qui vint s'assir à côté d'mi in bertonnant.

— Quo qu'ch'est? j'dis mi; vous aves ben l'air contrarié, Monsi?

— Assurément, je suis contrarié, et c'est avec raison, car je prétends que, non seulement on doit saluer les personnes que l'on connaît, partout où on les rencontre, mais ne pas rendre un salut à quelqu'un est la plus grande grossièreté que l'on puisse faire!

— Ch'est pour mi qu'vous dittes cha la, Monsi? Ebé, y n'a po inne veine de min corps qui a busié à vous fruchi et si, au preume, je n'vous ai po salué, tchan qu'vous aves muchi vin l'tram-uway, ch'est pasque....

— Oh! il ne s'agit pas de vous, mais d'un jeune homme que je connais tout particulièrement. Je le rencontre et le salue poliment; il me rend à peine mon salut d'un air protecteur!... Ça me fait sortir de ma peau; j'enrage, je lui aurais flanqué des calottes, moi, Monsieur!!

— Mais, Monsi, vous n'allez po faire des vile oches si vous s'tourmintez pour des m'noules essin... Wetti, vous tchangi d'couleur à chaque seconde! y a du bon sin de s'mette vin des états parels pour in sal malhannête! j'étros d'vous, in rintrant, j'peurdros in bon bain d'pids à l'farine de moutarte. Pa les temps d'caleur essin y n'a rin d'pus mauvais que d'rinserrer l'colère vin sin corps, y n'in faut po puque pour avoir les boiaux noués et attraper l'colique miserere!

V'la qu'tout d'inne in coup c'Monsi y s'élève, y saute jus du tram-uway d'inne vitesse que d'chint fos y s'cassot les guibolles et y s'met à courir! à courir!

— Tin, j'dis in mi même, si veut tourner y a vu passer sti la qui n'l'a po salué, y tchenr après et chint contre in qui vont batli.

Ouais, mais, tout busiant, l'tram-uway y était arrivé au d'but et j'étos sur l'grand marché.

J'déchindset j'adjambe du côté de m'majon tout saluant; j'avos acor l'catéchisse du Monsi vin l'z'orelles. J'vous asseure qu'in n'a nin povu dire que j'étos in malhannête, savez; j'saluos tertus et s'femme, y arot passé in baudet que j'l'aros salué. J'avos l'cranque à min bras forche d'faire des saluates! J'étos rintré vin m'majon que j'saluos acor!

Quo qu'ch'est d'être distrait! j'ai muchi tout oute au travers de tous les places, j'ai fait l'tour de min courti et tout d'inne in coup j'ai jotchi tout saisi de m'trouver au mitan d'min guerni!

Vous n'savez po à quo que j'busios? Bé, à les saluates; je m'dijos, allons, veyons, d'u qu'ill vint cheulle mote de rôter sin capeau jus de s'tête pou saluer? Est-c'que ch'est l'même vin tous les pays du monte de la terre? A m'mote que non; les sauvaches qui pourmén'tent tout nus avec leus mains vin leus poches, y n'ont nin d'capeaux pou faire des saluates, qu'mint qui font leu compte?

Tin, j'vas inne fos wetti vin chés vis lifes tout musis. J'oache et tout d'inne in coup, y'm vos in gros qui étot récrit sus sin dos : « Mœurs et coutumes de tous les peuples du globe ». Saolé vingt non de quisse! à m'mote que j'ai tapé sus l'cleu; j'vas trouver m'n'affaire ichi d'vin. Comme de fut faite, au coupet d'inne pache, j'vos in grossés lettes : *Saluts*... Ch'est comique, savez, ébé! bé! y a d'quo rire à vinte déboulonné, accoutez : in va quiminchi pa l'z'Egyptiens. Ces ti chiles y vous saluttent in vous wettant vin l'blanc de l'z'ia et in dijant : « Comment va la transpiration? »

Les Chinos y mettent leu main droite sus leu vinte et y d'mantent : « Vous êtes in orde? » Y dittent cha in chinos, ben attindu; y sont si in r'tard qui n'connoittent po acor l'patos d'Tourco!

L'Polonais y rote sin bonnet à poils et y dit : « A vos pieds nous tombons », mais in dijant cha, y reste drot in passant beteu sus vos pids.

In Tartarie in élève in bras par deseure s'tête in dijant : « Dieu soit avec toi », mais y paraîtrot que c'est dit d'in air tellemint sauvache qu'in dirot betes qui dittent « que diable t'emporte. »

Les pus harda de tous, ch'est les ceux des Iles Philipines qui vous dittent bonjour sin attrapant in d'vos pids et in l'frottant sus leu viasche! Y dottent jolimint eratchi des fonds d'maronnes vin c'pays là!

A Socotora in vous impotne pa l'tête et in donne inne baisse à vou n'épaule.

L'Marianais y passe s'main tros quate fos à la filée sus vou n'estomaque.

Des drôles de monacos ch'est les gins du pays de Horne; pou dire bonjour y s'randoul'tent sus l'vinte in faijant de l'guernoulle.

Vin l'z'iles Cyclades, les gins ben él'vés y dittent bonjour in vous j'tant inne jatte d'eau in plein viasche, po pus d'contes que cha.

In Arape y met sin front vin l'pousière, y élève sin dos et y fait pourette sus l'côté comme les glaines.

Les gins d'l'Arjenis y vous attrapittent pa cou et y soufel'tent vin vou n'orelle. Y arottent à faire à les gins d'par chi y attraprottent pus qu'inne fos l'main sus l'bouque.

Les Japonais y défaittent leus chavates, ch'est l'pus grande gloréole qui peuttent vous faire.

Les nègres d'Lopès y s'mettent à genoux et inveuc leus deux mains y font les usines des taper à mouques.

Les Lainas y mettent leus bras croijs sus leu potraine, y serr'tent leus iavin dijant : tsine, tsine. Ebé, copagnon, que l'bon Dieu l'chânichet!

Les gins d'Loango y faitent in moleignion avec leus bras, inne tchuberlire in avant et inne par derrire! Cha n'dot po été bon tchan qu'in a dîné, des salutes essin!

Mais sti qui a l'bouchet ch'est l'Lapon qui vous salue in peurdant vou tête vin ses deux mains et in frottant sin nez tout ses pus fort sus vou front!

Ch'nest acor rin si y amouq'tent souvint leus nez vin des pays essin. Si les Lapons vernerottent par chi, mi l'premi, à m'mote qu'in courrot tertus invo po n'po été salué pa l'z'otis d'Lapons, merci pratiques!

Y m'faulot rire que j'n'in pouvo pus, et, tout serrant min gros lifes je m'dijos : in vot ben par là que chez tous les peupes y a inne manire d'été poli et aimabe l'in avec l'aute; qu'in tape à mouques ou ben qu'in faiche de l'guernoulle, n'importe, chaque pays chaque mote.

Je n'd'attinds qui dittent : ah! ouais, mais in n'peut po toudis, pa les rues, faire des saluates d'droite et d'gauche, à sti chi et à sti là; in arot belle à faire.

Y n'est po question d'cha; y n'faut po faire d'z'imbarras d'gueveu et in n'a po b'soin d'avoir été ochégnié vin l'écours d'inne duchesse pour été poli! Ben du contraire; vous veyi souvint des certaines familles d'ovris qui sont tertus ben honnêtes et ben polis! Y est vrai qu'cha vint d'sang, les mon pères et les ma mères y l'z'ont él'vés essin. Et inter nous sot dit y n'a rin d'pus beau qu'cha! A côté, vous in veyi d'z'autes, mais, chi, y faut dire que ch'nest pus de l'même espèce que les gins, vu qu'in l'z'appellent d'z'ours! Ch'est inne race qui n'dittent jamais bonjour à personne; bó, les jommes d'ours y sont propres l'même que les vils! Cha dot été beau inne famille d'ours essin tchan qui sont inter eusses!

Ench'teur que j'ai fini min p'tit chapite, y convint que d'vant s'in d'aller l'Broutteux vous faiche sin salut (po comme les gins du pays de Hornes, savez; je n'saro po faire de l'guernoulle), mais j'm'in vas saluer à la mote de Tourco :

J'pose m'brouette,
J'rote m'castchetue,
Et j'fais croupette.

in vous dijant salut la companie!

J. WATTEEUW.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

MISE EN LIBERTE DES INCULPÉS

Paris, 3 juin. — M. Tortat, juge d'instruction, a signé la mise en liberté provisoire de Valensi, Clémenti, Réveillard, Meulemans, Evrard et Dutruel.

Meulemans et Valensi verseront respectivement une caution de 10 et 8 mille francs.

Les autres seront libérés sans caution.

L'ÉLEVAGE

en grand de la volaille

résultats pratiques de 3 années d'expérimentation, par Sir Walter Palmer. 1 fr. 50 le volume. — En vente aux librairies du « Journal de Roubaix » : 71, Grande-Rue, Roubaix ;

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

La délimitation de la Champagne

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT

Paris, 3 juin. — D'après les bruits qui couraient à la fin de l'après-midi aux abords du Conseil d'Etat, les commissaires du gouvernement, à cinq heures et demie, au moment où une décision allait être prise, auraient soumis à la haute assemblée les propositions du gouvernement. A la suite de cette communication, le président aurait suspendu la séance pour permettre aux sections des travaux publics et de législation de se réunir pour délibérer.

A leur sortie du Conseil d'Etat, les conseillers se sont refusés de faire connaître le résultat de leur délibération. Aux questions qui leur étaient posées, ils répondirent que seul le ministre de l'Intérieur pourrait faire connaître l'avis qu'ils avaient émis.

D'après des renseignements complémentaires recueillis dans la soirée, le Conseil d'Etat aurait émis l'avis qu'il y avait lieu de diviser la Champagne viticole en deux zones : la première zone comprendrait les communes des départements de la Marne et de l'Aisne, auxquelles, la première délimitation avait dénommé l'appellation Champagne. Les vins de cette première zone continueraient seuls à avoir droit à cette appellation.

La deuxième zone comprendrait les communes de la Marne non comprises dans la première délimitation, les communes des arrondissements de Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube, du canton de Vilnoc, dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, du canton de Savanges dans l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, des communes de Citry et de Montreuil-sur-Marne, du département de Seine-et-Marne, et des cantons de Chevillon, d'Oulincourt, Boissen et Joinville du département de la Haute-Marne. Les vins de la 2e zone auraient droit à l'appellation de Champagne de 2e zone. Ils pourraient pénétrer dans la 1re zone pour y être champagnisés dans des conditions déterminées.

En raison de l'heure tardive à laquelle a pris fin la délibération du Conseil d'Etat, le décret portant lorsque cette assemblée, on paraîtra que seul notre *Journal Officiel*.

LES SCANDALES

LE TRAFIC DES DECORATIONS

Paris, 3 juin. — Comme suite à la signature, par M. Tortat, juge d'instruction, de l'ordonnance en mise en liberté provisoire générale dans l'affaire des décorations, MM. Clémenti, Réveillard, Dutruel et Evrard ont quitté la prison de la Santé, dans la soirée, M. Meulemans a été relâché à 5 heures de l'après-midi.

Questionné par les journalistes, Réveillard se contente de répondre, au moment où la voiture s'ébranle : L'affaire devait se terminer ainsi. On ne pouvait relever aucune charge contre nous. Clémenti, Dutruel, Evrard, contraints de poser devant les appareils photographiques, sont ensuite la proie des journalistes. Evrard et Dutruel sont peu loquaces, pour toute réponse, nous ne pouvons obtenir que ces mots : Nous n'avons rien à dire. Si pourtant nous sommes contents d'être sortis de prison.

Et comme nous insistons, ils tournent les talons et s'éloignent à pied de la prison. Journalistes et photographes se dispersent, le calme renaît rue de la Santé.

LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE

LES PRÉPARATIFS. LES DÉCORATIONS

Rouen, 3 juin. — C'est demain que commencent les fêtes officielles du millénaire de la Normandie. La ville est splendidement pavoisée de drapeaux français, norvégiens, suédois, danois. Les anciennes portes de la ville, reconstituées, se dressent à l'entrée des rues, aux décorations diverses, originales et riches.

Le paquebot « Paris » a amené la Chorale de Christiana, qui doit se faire entendre jeudi dans un concert au profit du rachat de la maison de Corneille. Ce soir, des concerts publics ont au lieu sur différentes places.

LA COURSE PARIS-ROME

LA MARCHE DE FREY. — L'ARRIVEE A ROME

Paris, 8 heures 35. — Une dépêche de Parioli-Aviation à l'« Agence Havas », confirme l'arrivée de Frey à Rome. Alors qu'on désespérait de voir arriver Frey, on le vit tout à coup apparaître à l'horizon. Il était 6 heures 45. Frey, très acclamé, fit deux fois le tour de l'Aérodrome et atterrit au même point où avait atterri Garros. Frey, qui paraissait fatigué, a été conduit en automobile à son hôtel.

LA MARCHE DE VIDART

Rome, 3 juin. — L'aviateur Vidart a atterri à Orbetello, à 7 heures 50 du soir. Pendant l'atterrissage, l'appareil capota et une aile de l'hélice se brisa. Le Comité d'aviation a invité Vidart à ne partir pour Rome que lundi à cause de la fête nationale de demain.

BEAUMONT ET GARROS

Milan, 3 juin. — Le commissaire de l'étape Rome-Turin, M. Verona, a autorisé à démentir la nouvelle donnée par le journal « La Stampa », de Torio, et reproduite par les journaux italiens d'après laquelle Beaumont et Garros ne tenteraient pas la course Rome-Turin.

KIMMERLING ABANDONNE

Toulon, 3 juin. — Kimmerling, qui a été blessé légèrement dans sa chute, a décidé d'abandonner définitivement la course.

LES DRAMES DE L'AIR

L'accident du lieutenant Lucas

Toulon, 3 juin. — Le lieutenant de vaisseau Juramy, aide-de-camp du Préfet maritime, ainsi que M. Casquet, maire, se sont rendus à Hyères pour rendre visite aux aviateurs Lucas et Hennequin, mais ils ne purent voir les blessés, le service médical ayant interdit toute visite. Les nouvelles, ce soir, sont que l'état des deux aviateurs impose maintenant un grand isolement pour éviter une aggravation de la fièvre.

Une nouvelle victime de l'aviation

Rio-de-Janeiro, 3 juin. — L'aviateur Queiroz qui tomba avant-hier d'une grande hauteur à Sao-Paulo, a succombé à ses blessures. Queiroz montait un monoplan. C'est la 58e victime de l'aviation.

Un monoplan à la mer

Toulon, 3 juin. — La Préfecture maritime a donné l'ordre au contre-torpilleur « Parthuisane » d'appareiller pour aller à la recherche d'un aéroplane signalé comme perdu à 50 mille de La Ciotat. La « Perthuisane » a aussitôt appareillé et s'est mise en route à dix heures.

LES GRÈVES

LA GREVE DES TAXI-AUTOS A PARIS

Les incidents

Paris, 3 juin. — Les chauffeurs de taxi-autos ont formé, dans la soirée, plusieurs colonnes et ont parcouru les rues du centre en manifestant bruyamment. La police est intervenue et les a dispersés. Route de Lyon, deux chauffeurs de taxi, en grève, ont été arrêtés parce qu'ils coupaient les capotes des autos qui circulaient. Aucune des arrestations opérées dans la journée et la soirée n'a été maintenue.

LES AUTOS TRAGIQUES

Un soldat tué. - Cinq blessés

Paris, 3 juin. — Ce soir, vers 11 heures, sur la route d'Epinay, une vingtaine de soldats du 128e régiment d'infanterie, commandés par un capitaine, revenaient, suivant la ligne de tramway d'Enghien. Ils devaient, cet après-midi, assurer le service d'ordre par suite de la grève des Tramways Nord. La petite troupe a été soudainement surprise par une automobile, qui a renversé plusieurs hommes. Un soldat a été tué et cinq blessés, dont deux grièvement. Le mécanicien de l'automobile a été arrêté.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

UN VŒU DES INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS FRANÇAIS

Paris, 3 juin. — La Société des industriels et commerçants français a émis le vœu qu'une loi intervienne dans le plus bref délai déclarant que les retraites sont purement facultatives.

LES JOURNAUX DE PARIS

de dimanche matin

Paris, dimanche, 4 juin.

LA GREVE DES CHAUFFEURS DE TAXI-AUTOS

De la *Libre Parole* :

« L'originalité du mouvement tient à ce que leur idée fondamentale ait embêté le public. Pas un instant, ils ne songent que le public est fort innocent de cette aventure non plus qu'ils envisagent les perturbations pouvant en résulter dans les projets ou les affaires d'un grand nombre de Parisiens. »

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Du *Gaulois* :

« On pensait que les ouvriers, heureux d'avoir enfin une retraite à peu près assurée, n'iraient pas au fond des choses, et qu'ils crieraient comme autrefois : « Vive la République » Mais l'ouvrier est devenu méfiant; on l'a si souvent trompé. »

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Du *Rappel* :

« Dès maintenant, il apparaît que la discussion sur la réforme électorale peut être close, puisque le scrutin d'arrondissement est irrémédiablement condamné, que la Chambre vote au plus vite le principe du projet qui lui est présenté par le gouvernement, et la Commission du suffrage universel, l'union indéfectible de la majorité démontrant dans le reste. »

De l'*Eclair* :

« Le début de la discussion sur la réforme électorale n'est pas encourageant. Les partisans de la R. P., s'ils continuent à se battre entre eux sur les détails minutieux de la loi risquent de faire naufrage. Les partis divisés contre eux-mêmes sont certains de périr. »

Nouvelles Régionales

TUE D'UNE RUADE DE CHEVAL A DUNKERQUE. — Samedi matin, est mort des suites d'une ruade cheval, qu'il avait reçue en pleine poitrine, le charretier Vanpaye, 37 ans, au service de la voirie.

UN INFANTICIDE A ROSENDAEL. — Le parquet de Dunkerque a ordonné l'autopsie du cadavre d'un nouveau-né, que la mère est soupçonnée d'avoir étouffé.

INCENDIE A COURCELLES-LEZ-LENS. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, le feu a détruit l'habitation de M. Jules Panneau. Dégâts 10.000 francs. Il y a assurance.

GRAVE ACCIDENT A CALAIS. — M. Batens, boulanger, 71 ans, est tombé de son véhicule, et une des roues lui passa sur la poitrine. Il fut relevé avec plusieurs côtes brisées, et des lésions internes.

RIXE A DUNKERQUE. — Au cours d'une rixe, le marin Wilhelm Lam, 35 ans, a été atteint au bras gauche d'un coup de couteau lancé par Alphonse D..., 34 ans.

ACCIDENT MORTEL A AVELIN. — Un vieillard de 64 ans, Louis Houset, a été renversé par une voiture dont les roues lui passèrent sur la poitrine. Le malheureux est mort deux heures après l'accident.

CONCERTS ET SPECTACLES

ROUBAIX

CASINO DE L'EXPOSITION

Une foule des plus élégantes se pressait hier soir au Casino de l'Exposition pour assister aux débuts de la troupe de music-hall.

Elle a été très intéressée par les divers artistes qui se sont produits et qui ont recueilli une belle moisson d'applaudissements. Citons en première ligne, l'excellent chansonnier Henry Enthoven, qui s'est fait avantageusement apprécier à la Boîte à Fursy, par son talent que caractérisent une fine bonhommie et une spirituelle distinction. Son succès a été éclatant et c'était toute justice.

A côté de cet artiste remarquable, le public a fait également et à bon droit le plus chaleureux accueil à Mlles Eveline May et Daisy Monthor; à MM. Ribessey, Armandys et Lévet; aux Amédées Delatour's, danseurs à transformations; à Mme Sénière la Nazir, dont le travail de force et par les cheveux a été très remarquable; et les trois Verleyes, qui opèrent avec adresse sur le fil de fer.

Les deux dernier